

CONSEIL SYNDICAL du 23 mars 2022

Résumé des délibérations

I.	PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2021	2
II.	PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2021 ..	2
III.	PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE IRVE 2021.....	2
IV.	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2021	2
V.	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2021	3
VI.	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE IRVE 2021	3
VII.	AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL.....	3
VIII.	AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX	4
IX.	AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE IRVE	4
X.	PARTENARIAT ADEFIBOIS	5
XI.	PARTENARIAT INITIATIVE INDRE	5
XII.	PARTENARIAT INITIATIVE BRENNE	5
XIII.	RENOUVELLEMENT ADHESION AGENCE ATTRACTIVE DU TERRITOIRE	5
XIV.	PARTENARIAT CHAMBRE DES METIERS	5
XV.	PRESENTATION COMPLEMENTAIRE AU TITRE DE 2021 DU MONTANT ELIGIBLE POUR LES COMMUNES DE REGIME URBAIN DE CONCESSION ET DE LA LISTE DEFINITIVE DES EQUIPEMENTS PUBLICS RETENUS DANS LE CADRE DU VERSEMENT DES FONDS DE CONCOURS.....	5
XVI.	PROGRAMME ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE (ACTEE) ..	6
XVII.	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT POUR LE CONGRES DE LA FNCCR	6
XVIII.	TABLEAU DES EFFECTIFS	7
XIX.	APPROBATION CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN TELESERVICE « GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME » (GNAU) POUR LA SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME	8
XX.	ACTUALISATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES.....	8
XXI.	APPROBATION DES THEMES DE CONTROLE DE CONCESSION POUR L'ANNEE 2022 EXERCICE 2021	8
XXII.	APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2022	8
	Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2022.	8
XXIII.	APPROBATION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2022	8
XXIV.	APPROBATION BUDGET ANNEXE IRVE 2022	9

XXV. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SEM CENTRE VAL DE LOIRE ENERGIES9

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 13 décembre 2022 est adopté à l'unanimité

I. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2021

Le conseil syndical approuve :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et accuse des résultats identiques à ceux du compte administratif.

II. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2021

Le conseil syndical approuve :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et accuse des résultats identiques à ceux du compte administratif.

III. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE IRVE 2021

Le conseil syndical approuve :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et accuse des résultats identiques à ceux du compte administratif.

IV. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2021

Le conseil syndical approuve :

- La présentation faite du compte administratif
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE

Affichage du 25/03/2022 au 25/05/2022

V. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2021

Le conseil syndical approuve :

- La présentation faite du compte administratif
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés.

VI. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE IRVE 2021

Le conseil syndical approuve :

- La présentation faite du compte administratif
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés.

VII. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL

Le conseil syndical approuve l'affectation du résultat comme présentée ci-dessous.

RESULTAT EXECUTION	389 323,32€
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	1 529 626,35€
001 RESULTAT DE CLOTURE	1 918 949,67€
RESTE A REALISER	
	DEPENSES - 52 630,94€
	RECETTES 0,00€
TOTAL	52 630,94€
EXCEDENT INVESTISSEMENT	1 866 318,73€
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 691 517,38€
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	0,00€
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 002	1 691 517,38€
TOTAL AFFECTE	1 691 517,38€

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE

Affichage du 25/03/2022 au 25/05/2022

VIII. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

Le conseil syndical approuve l'affectation du résultat comme présentée ci-dessous.

RESULTAT EXECUTION	- 1622 488,33€
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	- 2 354 770,28€
RESULTAT DE CLOTURE 001	- 3 977 258,61€

RESTE A REALISER Dépenses	- 3 309 213,07€
RESTE A REALISER Recettes	6 499 830,00€
Total	3 190 616,93€
DEFICIT INVESTISSEMENT	- 786 641,68€

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 982 263,75€
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	1 747 832,15€
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 002	234 431,60€
TOTAL AFFECTE	1 982 263,75€

IX. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE IRVE

Le conseil syndical approuve l'affectation du résultat comme présentée ci-dessous.

RESULTAT EXECUTION	25 949,45€
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	372 120,27€
001 RESULTAT DE CLOTURE	398 069,72€
RESTE A REALISER	
	DEPENSES - 35 150,40€
	RECETTES 51 609,00€
TOTAL	16 458,60€
EXCEDENT INVESTISSEMENT	414 528,32€
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	107 161,92€
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	0,00€
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 002	107 161,92€
TOTAL AFFECTE	107 161,92€

X. PARTENARIAT ADEFIBOIS

Le conseil syndical approuve le renouvellement du partenariat SDEI/ ADEFIBOIS BERRY CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE

XI. PARTENARIAT INITIATIVE INDRE

Le conseil syndical approuve le renouvellement du partenariat SDEI/ INITIATIVE INDRE et décide de fixer la participation annuelle du SDEI à 500€ pour l'année 2022.

XII. PARTENARIAT INITIATIVE BRENNE

Le conseil syndical approuve le renouvellement du partenariat SDEI/ INITIATIVE BRENNE et décide de fixer la participation annuelle du SDEI à 1800€ pour l'année 2022.

XIII. RENOUVELLEMENT ADHESION AGENCE ATTRACTIVE DU TERRITOIRE

Le conseil syndical approuve l'adhésion à l'agence de l'attractivité du territoire pour l'année 2022 et autorise M. Jean-Louis CAMUS à signer la présente convention et tous documents s'y afférant.

XIV. PARTENARIAT CHAMBRE DES METIERS

Le conseil syndical approuve le renouvellement de la convention et autorise M. Le Président à signer la présente convention et tous documents s'y afférant.

XV. PRESENTATION COMPLEMENTAIRE AU TITRE DE 2021 DU MONTANT ELIGIBLE POUR LES COMMUNES DE REGIME URBAIN DE CONCESSION ET DE LA LISTE DEFINITIVE DES EQUIPEMENTS PUBLICS RETENUS DANS LE CADRE DU VERSEMENT DES FONDS DE CONCOURS

Le conseil syndical approuve la liste complémentaire des équipements publics présentés et les montants associés pour la commune de régime urbain de concession de Châteauroux au titre de l'année 2021, approuve le montant alloué à la commune de régime urbain de concession de Châteauroux au titre de l'année 2021.

Décide de procéder au versement des sommes éligibles dans le cadre des fonds de concours et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Prestations	Montant des travaux prévus par la commune	Montant des travaux éligibles retenu	Pourcentage attribué du FdC	Montant des fonds de concours
Réfection office de restauration Jean Racine Charpente Couverture Isolation	14 949,60	11 852,81€	40,54%	4 805,13€

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE

Affichage du 25/03/2022 au 25/05/2022

Réfection office de restauration Jean Racine Charpente Couverture Isolation	12 447,54	12 222,32€	40,54%	4 954,93€
Réfection office de restauration Jean Racine Charpente Couverture Isolation	3 447,40	598,39€	40,54%	242,59€
Remplacement de l'éclairage au gymnase de Belle-Isle	49 584,67	49 584,67€	75,00%	37 188,50€
Remplacement de l'éclairage au gymnase de Belle-Isle	4 954,00	4 954,00€	75,00%	3 715,50€
Remplacement de l'éclairage au gymnase Georges FAURT	14 857,52	14 857,52€	75,00%	11 143,14€
Remplacement de l'éclairage au gymnase Suzanne LENGLEN	9 648,38	9 648,38€	75,00%	7 236,29€
Remplacement de l'éclairage court de tennis Albert AMSELLEM	23 404,65	23 404,65€	6,33%	1 482,53€
Remplacement de l'éclairage salle expo des beaux arts	4 827,80	2 800,00€	0,00%	- €
Remplacement de la chaudière logement Montaigne	2 961,00	2 961,00€	0,00%	- €
	426 206,35€	403 399,93€	25,82%	104 164,41€
MONTANT FONDS DE CONCOURS DEJA ATTRIBUE				57 828,44€
MONTANT FONDS DE CONCOURS COMPLEMENTAIRE				46 335,97€

XVI. PROGRAMME ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE (ACTEE)

Le conseil syndical :

- Approuve la candidature du SDEI à l'AAP SEQUOIA III
- Approuve le groupement avec ENERGIE Eure-et-Loir, en tant que coordonnateur, le SIEIL et la communauté de communes Loches Sud Touraine : Groupement POLE ENERGIE CENTRE
- De procéder au versement des sommes éligibles dans le cadre des fonds de concours.
- D'autoriser le Président à signer la convention de l'AAP SEQUOIA II, si le groupement est lauréat ; tous les documents nécessaires à la contractualisation et l'exécution de la présente décision ; tous les documents nécessaires au reversement des aides financières issues de cet AAP auprès des collectivités bénéficiaires.

XVII. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT POUR LE CONGRES DE LA FNCCR

Le conseil syndical :

- Approuve la prise en charge par le SDEI des frais : inscription au congrès, transport, hébergement et repas lors de ces déplacements.
- Précise que les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice en cours.
- Autorise le Président à signer tous documents et contrats relatifs à cette affaire.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE

Affichage du 25/03/2022 au 25/05/2022

XVIII. TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil syndical approuve le tableau des effectifs du SDEI présenté ci-dessous.

Agents permanents stagiaires ou titulaires

Postes	Grades	Catégories	Nombres d'emplois
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Adjointe au Directeur / agent de contrôle	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1
Chargée de mission	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1
Instructeur Urbanisme	Rédacteur	B	3
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	1
FILIERE TECHNIQUE			
	Ingénieur principal	A	Non pourvu
Directeur des Services Techniques	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Directeur des opérations Electrification Rurale et SIG	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Chargé d'affaires travaux	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Responsable service énergies	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1
Responsable géomatique	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1
Géomaticien	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1 (en disponibilité)
Agents d'entretien		C	2 Non pourvu

Agents non titulaires ou en CDI

Postes	Grades	Catégories	Nombres d'emplois
Directrice Générale des Services	CDD	A	1
Collaborateur de Cabinet	CDD	A	1
Ingénieur Projets	CDD	A	1

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE

Affichage du 25/03/2022 au 25/05/2022

Chargé de mission transition énergétique	CDD		1 non pourvu
Chargé d'affaires travaux	CDI	B	3
Chargé d'affaires études	CDI	B	1
Adjointe Administrative	CDD	C	1

XIX. APPROBATION CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN TELESERVICE « GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME » (GNAU) POUR LA SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le conseil syndical :

- Approuve les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce téléservice telles que définies en annexe.
- Approuve la convention de mise à disposition de ce téléservice aux communes adhérentes au service instructeur du SDEI en annexe.
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition du téléservice « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme » pour la saisine par voie électronique des actes d'urbanisme.

XX. ACTUALISATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le conseil syndical approuve les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce téléservice telles que définies en annexe.

XXI. APPROBATION DES THEMES DE CONTROLE DE CONCESSION POUR L'ANNEE 2022 EXERCICE 2021

Le conseil syndical approuve la liste des thèmes définis pour la mission de contrôle des concessionnaires pour l'année 2022 exercice 2021 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

XXII. APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2022

Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2022. Le Conseil Syndical approuve le budget principal 2022.

XXIII. APPROBATION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2022

Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2022. Le Conseil Syndical approuve le budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux 2022.

XXIV. APPROBATION BUDGET ANNEXE IRVE 2022

Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2022.
Le Conseil Syndical approuve le budget annexe IRVE 2022.

XXV. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SEM CENTRE VAL DE LOIRE ENERGIES

Le Conseil Syndical approuve les modifications statutaires proposées par la SEM Centre Val-de-Loire Energies.